

Masque, pass sanitaire, autotest... ces objets qui vont rester dans notre quotidien

Deux ans de pandémie ont débouché sur de nouvelles habitudes comme le « check » plutôt que le serrage de main ou les plexiglas pour protéger les employés des supermarchés. Petit tour d'horizon non exhaustif.

Le « check »



Quand il a fallu remplacer le bisou puis le serrage de main afin – on l'espérait – de se protéger du coronavirus, chacun y est allé de sa petite idée. On a vu pas mal de tentatives de danse bizarre façon « pied contre pied » mais assez rapidement le « check » ou « fist bump » pour les anglophones s'est imposé. On ne serre plus de main mais ses propres doigts et on vise le poing du collègue ou de l'interlocuteur dans un geste calibré. Le check est appelé à rester, tout comme le simple « salut » prononcé à haute voix, à 1,5 mètre de distance. Car en plus d'éviter les contacts entre deux bouches un peu trop proches, le check permet à tous ceux et toutes celles qui n'avaient jamais aimé faire le tour du bureau en tendant la joue, d'avoir une alternative qui n'est plus prise comme de l'impolitesse. Avec les amis et les familles par contre, le check risque de disparaître assez vite, quand cela n'est pas déjà fait. MAXIME BIEMÉ

Le CST



Si le CST a disparu de l'univers belge, il garde une vie européenne. Pour rappel, notre pass sanitaire était en réalité un double sésame. Au niveau national, il ouvrait la porte des restos, bars, cinés. Et, au sein de l'Union européenne, il permettait le passage des frontières (moyennant, éventuellement, un test complémentaire), sans devoir se procurer un équivalent français, italien, grec... Le certificat covid, lancé par la Commission à l'été 2021, est reconnu non seulement par les Vingt-Sept, mais encore par trente-cinq autres Etats. Au total, 1,7 milliard en a été émis. En principe, il expire fin juin. La Commission vient d'ailleurs d'encourager les Etats membres « à lever les dernières restrictions de voyage encore en vigueur, surtout lorsque les mesures nationales sont abrogées ». En parallèle, elle a néanmoins sollicité une prolongation d'un an du certificat covid européen, au cas où une nouvelle flambée des contaminations surviendrait à l'automne, qui imposerait son usage. Le Conseil a approuvé cette demande le 11 mars, reste au Parlement à se prononcer. V.L.A.

L'autotest



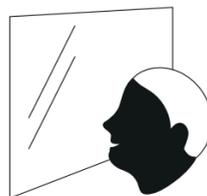
Quand le covid débarque en Belgique, la capacité de testing pour détecter les cas ne dépasse pas quelques centaines. On ne parle alors que de PCR, qui nécessite un prélèvement par un professionnel de la santé ainsi qu'une analyse en laboratoire. A côté de cette méthode, toujours considérée comme la plus fiable, le test antigénique et sa version « à faire à la maison » se sont développés. Le fait qu'il soit à l'origine de nombreux « faux négatifs » a longtemps démotivé les autorités à conseiller son utilisation, au profit du PCR. L'autotest ne devait servir que dans le cadre d'une visite de courtoisie, histoire d'être sûr que l'on ne va pas contaminer mamy à Noël. L'arrivée du variant omicron, plus contagieux mais moins virulent, a changé la donne. Vu l'explosion des contaminations, l'autotest a permis un premier tri. Il est d'ailleurs prévu que d'ici quelques semaines, une fois la vague omicron bien aplatie, on se contente d'autotest achetés en pharmacie ou grande surface. Le prix pour la collectivité étant divisé par 40... L'habitude semble en tout cas déjà bien ancrée. Près de 800.000 autotests ont encore été vendus durant le mois de février, même si on est loin du record de janvier à 2 millions. M.BMÉ

Le take away



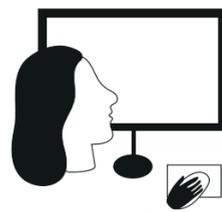
Privés de clients durant les deux confinements, de nombreux restaurateurs du royaume se sont convertis – s'ils ne l'étaient déjà pas – à un service ressorti survitaminé de la crise sanitaire : les plats à emporter ou à livrer. Les deux poids lourds du take away s'en frottent les mains. Entre mars 2020 et mars 2022, Deliveroo est passé de 2.000 à 3.000 restaurants partenaires (+ 50 %) et de 2.500 à 3.250 coursiers (+ 30 % !), tout en desservant 15 villes supplémentaires. Un coup de fouet aux plats de restos à domicile que constate aussi Uber Eats évoquant « une accélération du développement du marché de la livraison de nourriture. Nous pensons que cette tendance va perdurer en Belgique, comme nous avons pu le constater dans d'autres pays ». Les fédérations bruxelloise et wallonne de l'horeca prévoient également le maintien de ce mode de distribution qui plaît à un nombre croissant de consommateurs. Toutefois, la livraison tend en moyenne à fléchir, parce que le service en salle prime mais aussi en raison des marges « de plus en plus importantes » que s'octroient les plateformes, ce qui nuit à la rentabilité des établissements. JULIEN BOSSELER

Le plexiglas



Dès les premières semaines de la pandémie, on les a vues fleurir aux caisses des supermarchés. Puis, lors du déconfinement, les parois de plexiglas sont apparues dans les commerces non essentiels, toujours dans le même but : protéger le personnel des microgouttelettes potentielles pathogènes de la clientèle. Les restos ont suivi, tout comme les taxis, les banques, les guichets des administrations, etc. Ces remparts de plastique transparent survivront à la pandémie, c'est certain. Du moins dans la grande distribution. Delhaize, Carrefour et Colruyt ne comptent ainsi pas les démonter de sitôt. D'abord, « parce que la pandémie n'est pas finie », rappelle Karima Ghozzi chez Delhaize. Ensuite, « en raison du coût de démontage... et de remontage si on devait tout réinstaller à l'avenir », complète le Lion. Et enfin car « ces parois servent à lutter contre toutes les maladies, dont la grippe », ajoute Aurélie Gerth du côté de Carrefour. Dans les grands magasins, le plexi pourrait même rester l'un des derniers vestiges (avec le gel hydroalcoolique) de la crise sanitaire. J.BO.

Le télétravail



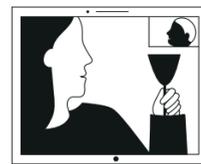
Une réunion en bermuda ; un débriefing en pantoufles... En renvoyant le salarié dans ses foyers, la crise sanitaire a installé de nouvelles habitudes de travail. Imposé au plus fort des vagues et « fortement recommandé » même dans les creux, le télétravail est devenu une réalité incontournable de ces deux années confinées. Et cela afin d'enrayer la propagation d'un virus, alors que Sciensano identifiait certains clusters dans les entreprises. Jusque-là marginale, cette porosité entre activité professionnelle et vie privée s'est rapidement imposée pour nombre d'employés, quand les ouvriers étaient parfois contraints au chômage économique. Elle devrait s'installer de manière structurelle. Employeurs et syndicats négocient d'ailleurs un cadre légal (une CCT) pour régir ce travail à distance. Car s'ils s'accordent sur l'intérêt de cette nouvelle flexibilité, ils sont conscients qu'il faut fixer les droits et obligations des uns et des autres : le droit à la déconnexion, par exemple, ou, plus sensible, l'indemnisation du salarié. Pour l'heure, cette prise en charge n'est pas automatique. Partena signale qu'entre février 2020 et novembre 2021, « 29 fois plus de travailleurs ont perçu » une telle indemnité. Pour un montant moyen de 67 euros par mois. P.L.T

Le masque



On peut dire qu'il revient de loin, le masque. En deux ans de pandémie, il est passé de l'objet « inutile » pour la population générale à obligatoire pour tous, partout et tout le temps. Alors oui, le code jaune du baromètre corona nous incite à l'abandonner comme un vieux Kleenex. Mais à y regarder de plus près, on en trouve toujours bien un perdu au fond du sac ou racrapoté dans la poche du jeans « au cas où ». Le masque, on doit encore le porter dans les transports en commun ou les hôpitaux et pas sûr qu'on le retire de ces endroits sensibles de sitôt. C'est que l'outil, aussi envahissant soit-il, est à ranger au rayon des alliés. Tout le monde (ou presque) a compris à quoi il sert face à des virus respiratoires. Alors certains, plus fragiles, y voient l'opportunité de se protéger des gripes et autres bronchites hivernales qui nous pourrissaient la vie bien avant le covid. Le masque ne devrait pas sortir de leur vie de sitôt. S.DX

La réunionite crève l'écran



Qu'il soit d'avant ou d'après, le monde du travail n'a pas modifié d'un iota ce qui le rythme : la « réunionite » aiguë. Sauf que depuis le confinement, elle crève l'écran. Les collègues se sont pixellisés, les voix, robotisées à travers des outils devenus incontournables : Teams, Zoom, Cisco, Google, Jitsi, Houseparty, WhatsApp, Slack, Workplace... L'action Zoom s'était d'ailleurs envolée de 326 % en 2020. Entre mai et juillet 2021, son chiffre d'affaires dépassait pour la première fois la barre du milliard de dollars. Avant de dégringoler doucement à son niveau d'avant confinement avec le retour généralisé au bureau. Sauf que, entre-temps, son meilleur allié, le télétravail, s'est malgré tout installé structurellement dans les entreprises et la fonction publique. En dépit d'une « Zoom fatigue » et du droit à la déconnexion (deux effets directs du covid), les outils de visioconférences sont devenus incontournables dans les entreprises à distance. Restera néanmoins à codifier et encadrer juridiquement leurs usages. PHILIPPE LALOUX

Le gel hydroalcoolique



Se laver les mains. En sortant des toilettes, bien sûr. Avant de manger, éventuellement. Mais après son quart d'heure dans le métro ou son rendez-vous chez le coiffeur, sans doute pas. Avouons-le, cette mesure d'hygiène de base ne faisait que très peu partie de notre quotidien avant que le covid ne vienne nous sonner les cloches. Laver, frotter entre le creux des doigts et jusqu'au bout des ongles est devenu une obsession. Et le gel hydroalcoolique notre meilleur allié pour l'assouvir en toutes circonstances. Cette solution imaginée dans les années 60 pour aider les soignants à se laver correctement et rapidement les mains entre les patients est devenue omniprésente dans tous nos lieux de vie : maison, travail, sports, loisirs... Et cela alors que le gel hydroalcoolique n'a sans doute pas été aussi efficace que cela contre le covid qui se transmet essentiellement dans l'air et donc très rarement par contact avec une surface contaminée. Cette (dure) réalité ne devrait pas effacer le gel de nos vies. Rassurant et pratique, il est fort à parier qu'il continuera à être utilisé plus souvent qu'à son tour. Dans la grande distribution notamment qui n'imagine plus s'en passer... S.DX

Le détecteur de CO₂



Restos, bureaux, classes, salles de concert, boîtes de nuit... Tous ces espaces intérieurs devaient être munis de détecteurs de CO₂, bien visibles du public passant par là et censés offrir une info imparable sur la qualité de l'air ambiant. On a bien dit « devaient » car, depuis le passage en code jaune, ces appareils de détection ne sont plus obligatoires. On n'en trouve plus trace dans le dernier arrêté « covid » de la ministre de l'Intérieur... Mais qu'on ne s'en débarrasse pas trop vite ! Ils vont en effet redevenir légalement incontournables. Le cabinet de Frank Vandebroucke (Vooruit), ministre fédéral de la Santé, mitonne en effet un cadre légal sur la qualité de l'air contenant le recours impérieux au fameux détecteur de dioxyde de carbone. Entrée en vigueur d'ici trois à quatre mois. J.BO